

Un climat « favorable aux affaires » : le modèle colombien

A l'occasion d'un [précédent article](#), nous esquissions une présentation de la politique commerciale de l'Union européenne. Le constat ? Lors des négociations, la Commission européenne roule pour les grandes entreprises européennes, dont les intérêts sont défendus becs et ongles au détriment des considérations écologiques, sociales, démocratiques.

La conclusion récente d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Colombie lève définitivement le voile sur les pratiques commerciales de l'UE. Les droits de l'homme, le développement durable des pays du sud, la lutte contre la pauvreté, et tous les nobles principes dont se prévaut la Commission apparaissent désormais plus que jamais comme des voiles de fumée, qui dissimulent mal la brutalité de la politique commerciale européenne.

Avril 2011

La Colombie fait partie de ces « bons élèves », dont les politiques économiques sont régulièrement applaudies par le FMI [1] - au point qu'on s'étonne que le gouvernement colombien n'ait d'ores et déjà décoré M. Strauss-Kahn pour ses bons offices, comme le fit Ben Ali en 2008 [2].

Il faut dire que, de longue date, la Colombie s'est avéré un pays accueillant pour les multinationales ; d'abord états-uniennes, puis européennes. Chiquita Brands, Coca-Cola, Drummond, Nestlé, qu'il s'agisse d'agro-alimentaire ou d'extraction minière, les dollars et les euros sont toujours les bienvenus - surtout lorsqu'une partie retombe dans les poches d'une classe politique corrompue [3]. Le secret de fabrique de la « bonne gouvernance » ?

Certes, certes, il demeure quelques « détails » : assassinats de représentants syndicaux (la Colombie étant de très loin le pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes), droit du travail bafoué, déplacements ou disparitions forcées de paysans : il est désormais de notoriété publique [4] que la Colombie fait bonne figure parmi les champions des violations des droits de l'homme.

Néanmoins, très sensible aux efforts du gouvernement Uribe pour faire régner une atmosphère « business friendly » en Colombie [5], la Commission européenne n'a pas manqué de s'interroger : pourquoi ne pas envisager de resserrer les liens commerciaux entre l'Union européenne et un pays si « respectable », et dont les politiques économiques sont si « raisonnables » ?

Une question tout à fait pertinente, au moment où les négociations entre les Etats-Unis et la Colombie sont au point mort, achoppant notamment sur la dépénalisation des violations aux libertés syndicales actuellement en vigueur dans le pays. Les frilosités yankees seraient-elles l'occasion, pour les [VRPs des multinationales européennes](#) de damer le pion à leurs principaux concurrents ? Hardi ! Après 3 ans de négociations, la Commission paraphait en mai 2010 le nouvel accord de libre-échange avec la Colombie et le Pérou, qui doit encore être validé par le Conseil et le Parlement européen.

Il faut dire que pour nos petits représentants de commerce, l'économie colombienne présente des opportunités alléchantes. Le sol de la Colombie regorge de matières premières (notamment du charbon) qui font l'objet d'une lutte acharnée entre multinationales de l'extraction pour le contrôle et l'accès. La Colombie par ailleurs représente des opportunités d'investissement très intéressantes dans le domaine des agro carburants.

Dans le domaine des services, l'accord devrait permettre une ouverture toujours plus large à l'investissement privé des services publics (déjà largement privatisés : universités, santé, transports – avec le fameux (et inabordable) transmilenio, etc.). Enfin, les dispositions sur la propriété intellectuelle devraient permettre aux grands groupes pharmaceutiques européens de se mettre à l'abri des pâles copies, génériques à moindre coût.

Bien sûr, il y aura toujours des esprits chagrins pour rappeler qu'en Colombie, l'exploitation du sol (pour les agro-carburants, dont la palme, la canne à sucre poussent dans d'immenses champs) et du sous-sol (pour le charbon principalement) par les multinationales européennes et états-uniennes s'accompagne de l'expropriation puis le déplacement forcé de milliers de familles de paysans [6] « facilités » par les groupes de « bandes criminelles » (ex paramilitaires). Les mêmes qui, pour quelques dollars de plus, font disparaître les délégués syndicaux qui n'auraient pas encore pris goût au « dialogue social » [7].

Bien sûr, ces mêmes esprits chagrins ajouteront que les droits syndicaux sont a fortiori bafoués (un pistolet sur la tempe, c'est toujours plus facile de dissuader d'éventuelles hardiesses syndicales). Que le droit du travail est une chimère pour plus de la moitié des colombiens, plus d'un tiers à Bogota [8]. Que les gigantesques mines de charbon, exploitées sans aucun égard pour l'environnement, polluent les rivières et les nappes phréatiques. Que les réseaux routiers et de transports se dessinent en fonction des besoins de l'industrie minière. Que la privatisation déjà largement engagée des services tels que la santé, l'éducation, contribuent à faire de la Colombie un des pays les plus inégalitaires du monde [9].

Fort heureusement, le pragmatisme des VRPs de la Commission ne s'arrête pas à ce genre de détails. Ainsi, ils reconnaissent que le précédent Président, Alvaro Uribe, n'était certes, somme toute, pas tout à fait un genre de bienfaiteur de l'humanité, et qu'il a peut-être eu une ou deux fois la main lourde [10]. Mais ils font de son successeur, Jean-Manu Santos, une figure de pondération, bien sur lui : un mec sympa, promis juré. Sauf que le dit Santos n'est autre... que l'ancien ministre de la Défense du gouvernement précédent, et proche d'Uribe, qui lui a passé la main.



Contrairement à ce qu'affirmait la campagne de relation publique lancée en 2010 auprès du Parlement européen, Santos est loin d'être un saint, et ce malgré son travail d'image [11]. Sur le plan des violences syndicales, par exemple, rien n'a changé en Colombie : en 2010, 46 syndicalistes colombiens ont été assassinés [12]. En fait, la campagne de lobbying au sein du Parlement européen a même été dénoncée par la Confédération syndicale internationale et la Confédération européenne des syndicats [13].

Cette tentative visait à faciliter les négociations commerciales entre la Commission et la Colombie, et la conclusion d'un accord largement décrié, entre autres, pour toutes les casseroles que traîne le gouvernement colombien. De fait, la conclusion d'un tel accord reviendrait à accorder à celui-ci une forme de légitimité sur la scène internationale ; ce au moment où les violations récurrentes des droits syndicaux, des droits du travail, les exécutions et les déplacements forcés dont le gouvernement s'était rendu complice, avaient contribué à le rendre infréquentable.

En dernier lieu, en vertu des dispositions du traité de Lisbonne, ce seront le Conseil européen et le Parlement européen qui se prononceront sur cet accord controversé [14]. S'il passe, cet accord de libre-échange pourra faire office de nouvelle glorieuse médaille sur la boutonnière des VRPs de la direction générale du commerce de la Commission européenne... et accessoirement, une véritable honte pour l'Union européenne.

Eric Scavennec

PS : Un grand merci à Maria Victoria Forero et Gustavo Ruben Triana Suarez, du CUT (Central Unitaria de Trabajadores de Colombia), à qui nous exprimons notre solidarité dans leurs luttes.

Pour en savoir plus sur la coalition française de lutte contre l'accord entre l'Union européenne, la Colombie et le Pérou, c'est [par ici](#) .

[1] En 2009, le FMI vante ses « fortes performances macroéconomiques », avec une « croissance solide », une dette publique en baisse et une inflation contenue ; lire : <http://www.leparisien.fr/flash-actu...>

[2] lire sur le site du CADTM : <http://www.cadtm.org/Strauss-Kahn-d...>

[3] lire sur wikipedia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Scanda...>

[4] du moins si l'on en croit les enquêtes de la Confédération Syndicale Internationale, du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés et du rapporteur spécial de l'ONU sur les exécutions extrajudiciaires

[5] D'après une enquête de la Confédération Syndicale Internationale, la Colombie est le pays le plus dangereux au monde pour les syndicalistes. En moyenne pendant les 23 dernières années, un syndicaliste a été assassiné tous les trois jours (lire CSI – Confédération Syndicale Internationale (2010) Annual Survey of violations of Trade Unions rights. Colombia. <http://survey.ituc-csi.org/+Colomb...>). Ces assassinats de syndicalistes se déroulent dans un climat d'impunité, le gouvernement colombien, sous la présidence d'Alvaro Uribe comme sous la présidence de son successeur Juan Manuel Santos

[6] Selon le Haut Commissaire aux réfugiés des Nations-Unies, source : UNHCR (2011) Global Appeal 2011 Update <http://www.unhcr.org/ga11/index.html>

[7] Lire : Colombie : ces multinationales qui profitent du crime sur le site d'Amnesty International : <http://webcache.googleusercontent.c...>

[8] Rapport de la Fondation pour l'éducation supérieure et le développement (www.fedesarrollo.org) – NDT.

[9] <http://www.fse-esf.org/spip.php?pag...>

[10] Comme la fois où il a couvert des massacres de civils, hâtivement déguisés en guerrilleros ; lire : <http://torture.blogs.liberation.fr/...>

[11] lire : <http://www.elcorreo.eu.org/?Juan-Ma...>

[12] selon la CSI : <http://www.ituc-csi.org/colombie-le...>

[13] lire : <http://www.justiceforcolombia.org/n...>

[14] Une coalition d'organisations européennes tente néanmoins de faire reconnaître l'accord comme n'étant pas exclusivement commercial, ce qui suppose qu'il soit ratifié par les parlements nationaux. Cela pourrait permettre de faciliter le rejet de l'accord. Plus d'information ici : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.p...>

Les dessous de Bruxelles est un site réalisé sous [SPIP](#).
Réalisation [Def], sur un squelette GPL3 de <http://www.erational.org>